

Juin 2008

Conventions collectives : la CFE CGC pour un élargissement dans l'habillement...

Le Ministère du Travail vient de publier un avis relatif au possible élargissement de la convention collective du « *commerce de détail de l'habillement et des articles textiles* » (commerçants indépendants d'habillement) au secteur professionnel voisin des « *maisons à succursales de vente au détail d'habillement* » (succursalistes de l'habillement).

La CFE CGC se félicite de cet avis, préalable nécessaire à l'élargissement potentiel, et tient à souligner que sa participation active à la procédure a été strictement fondée sur les difficultés concrètes de négociations existant au sein de la branche des succursalistes de l'habillement depuis de trop nombreuses années : vie conventionnelle ralentie, obsolescence des salaires minimaux du secteur, négociations avortées.

Il faut rappeler ici que la procédure d'élargissement est suffisamment rare pour que cet avis du Ministère commence, par lui-même, à prouver les difficultés constatées de négociations dans la branche des succursalistes de l'habillement. Ainsi, contrairement à ce qui a été publiquement communiqué par la FEH (Fédération des Enseignes de l'Habillement), aucune négociation salariale n'est en cours et aucun calendrier n'a été officiellement communiqué aux organisations syndicales, ni arrêté avec elles.

Il est dommage de constater que ce n'est qu'à la suite d'une publication d'un avis du Ministère du Travail, la menaçant implicitement d'élargissement, que la partie patronale se prétend disposée à relancer les négociations. Cette réaction apparaît comme largement tardive : après plusieurs années d'attentisme, voire de blocage, la CFE CGC considère que seul l'élargissement pourra permettre une remise à plat des relations paritaires et une relance du dialogue social.

Ayant toujours placé la loyauté comme valeur centrale de ses actions au sein des branches professionnelles, la CFE CGC tient à rappeler son attachement à des conventions collectives fortes et adaptées, par leur contenu et par leur mise à jour constante, aux réalités économiques et sociales des secteurs qu'elles couvrent.

Contact CFE CGC :

Martine SAAVEDRA – Négociatrice CFE CGC du secteur – Tel : 06-07-81-15-40